

# Conseil communal Oron

## Postulat

*Pour des ruches communales qui participent à la biodiversité de notre région.*

---

Monsieur le Président,  
Madame et Messieurs les Municipaux,  
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

« Si l'abeille disparaissait de la surface du globe, l'homme n'aurait plus que quatre années à vivre ». Cette citation, bien que faussement attribuée à Albert Einstein, met en évidence l'importance de l'apiculture sur toute la surface de notre planète.

Les abeilles jouent un rôle essentiel dans notre écosystème puisqu'elles permettent la pollinisation de 80 % de nos végétaux (40 % de notre alimentation). Cependant, les colonies d'Apis mellifera sont de plus en plus malmenées. Pesticides, insecticides, syndrome d'effondrement des colonies, frelons asiatiques sont quelques exemples des facteurs mettant en péril l'avenir de ces insectes. A notre échelle, il semble donc pertinent de chercher des solutions locales à cet enjeu.

Dans le canton de Vaud, des ruches dites « communales » sont apparues dans plusieurs cités et les projets dépassent les clivages politiques. Des partis de tout bord, allant de l'UDC à la Tour-de-Peilz, aux Verts à Pully, ont soutenu ces initiatives. Les milieux économiques s'y sont également mis, puisque la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) a installé, en 2014, 5 ruches sur le toit de son bâtiment à Lausanne.

Concrètement, pour qu'un tel projet aboutisse, trois questions se posent :

1. **Quels coûts ?** Soucieux de l'état de santé des finances communales, l'implantation de ruches à l'avantage d'être un faible investissement.
2. **Quel emplacement ?** Les toits des bâtiments communaux offrent des possibilités d'implantation mais d'autres solutions existent.
3. **Quel entretien ?** Outre la possibilité de solliciter les compétences d'un apiculteur, la commune pourrait déléguer cette tâche à une association regroupant des citoyens intéressés.

Ce projet de ruches communales offre également de nombreux avantages. En plus de l'atout écologique (biodiversité), il existe des débouchés en terme d'éducation. Les ruches peuvent faire l'objet de projets pédagogiques en partenariat avec l'établissement scolaire d'Oron-Palézieux, la Fondation de Serix ou encore le Passeport Vacances.

Si on ajoute à cela un miel produit 100 % oronnais, ce sont également les papilles de nos habitants qui en bénéficieraient. Finalement, avec l'avènement des microbrasseries, pourquoi ne pas imaginer la production d'un hydromel local ! Ce serait, à n'en pas douter, une jolie carte de visite pour notre commune.

En conclusion, ce postulat demande à la Municipalité d'étudier la faisabilité de l'implantation de ruchers sur le territoire communal.

**Pour le groupe PS et sympathisant-e-s,**  
Romain Richard